



Université  
de Lomé

**ESPACES, SOCIÉTÉS ET  
DEVELOPPEMENT EN AFRIQUE  
SUBSAHARIENNE**

**MELANGES**

**Offerts en hommage au Professeur  
Antoine Koffi AKIBODE**



**TOME 1**

**Sous la direction du Professeur  
Wonou OLADOKOUN**

**ISBN 975-2-916789-23-1**

**Presses Universitaires de Lomé**

## **COMITE SCIENTIFIQUE**

Pr Wonou OLADOKOUN, Pr Tchégnon ABOTCHI, Pr Thiou Tanzidani Komlan TCHAMIE, Pr Adoté Blim BLIVI, Pr Yao DZIWONOU, Pr Lalle Yendoukoa LARE, Pr Yaovi AKAKPO, Pr Adovi N'Bueké GOEH-AKUE, Pr Komi KOSSI-TITRIKOU, Pr Martin Dossou GBENOUGA, Pr Essè Aziagbédé AMOUZOU, Pr Marc Louis ROPIVIA, Pr Hugues MOUCKAGA, Pr Bonaventure Maurice MENGHO, Pr Jérôme ALOKO NGUESSAN, Pr Céline Yolande BIKPO, Pr Paul Kouassi ANOH, Pr Arsène DJAKO, Pr Célestin HAUHOUOT, Pr Joseph ASSI-KAUDJHIS, Pr Brice SINSIN, Pr Benoît N'BESSA, Pr Michel BOKO, Pr Christophe Sègbè HOUSSOU, Pr Etienne DOMINGO, Pr Ousamane NEBIE, Pr Gorges COMPAORE, Pr Henri MONTCHO, Pr Oumar DIOP, Pr Yolande OFOUEME-BERTON, Pr Gertrude NDEKO, Pr Odile DOSSOU GUEDEGBE, NYASSOGBO Kwami Gabriel (M.C.), Kodjovi Sidera EDJAME (M.C.), Frédéric O. Koulanswonthé PALE (M.C.), Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Edinam KOLA (M.C.), Selom Komi KLASSOU (M.C.), Kossiwa ZINSOU-KLASSOU (M.C.), Assogba GUEZERE (M.C.), Tak Youssif GNONGBO (M.C.), Padabô KADOUZA (M.C.), Messan VIMENYO (M.C.), Tchaa BOUKPESSI (M.C.).

## **COMITE DE LECTURE**

Pr Martin Dossou GBENOUGA, Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Edinam KOLA (M.C.), Kossiwa ZINSOU-KLASSOU (M.C.), Messan VIMENYO (M.C.), Padabô KADOUZA (M.C.), Follygan HETCHELI (M.C.), Délali Komivi AVEGNON (M.C.).

## **COMITE DE REDACTION**

Koudzo SOKEMAWU (M.C.), Koku-Azonko FIAGAN (A), Canyi M. E. AMAH (Dr).

*Copyright © Presses Universitaires de Lomé, 2018*  
*Université de Lomé - Togo*  
*ISBN 975-2-916789-23-1*  
*Juin 2018*

**DEUXIEME PARTIE**

**RURALITES : ENTRE MUTATIONS ET  
CONFLITS**

## LA DYNAMIQUE DE L'ORPAILLAGE ET L'EVOLUTION SOCIO-ECONOMIQUE ET ENVIRONNEMENTALE EN MILIEU RURAL IVOIRIEN

*Diakité MOUSSA*  
*Maître de Conférences*

*ALLOU Tola Koffi*  
*Doctorant*

*Département de Géographie*  
*UFR Communication Milieu et Société (C.M.S)*  
*Université Alassane Ouattara (UAO Bouaké, Côte d'Ivoire)*  
*E-mail: diakitaime@gmail.com*

**Résumé :** *L'analyse des mutations profondes opérées de nos jours sur le cadre de vie, nous amène à mesurer l'ampleur de la situation économique en milieu rural. C'est le cas de la Côte d'Ivoire où la dynamique de l'orpaillage ne cesse de s'étendre au sein de la population. Il ressort que plus de 77% du territoire national est concerné par cette profession et plus de 500 000 personnes prennent part à cette activité. En effet, dans cette étude, l'objectif est de présenter la dynamique de l'orpaillage et son impact socioéconomique et environnemental en milieu rural ivoirien. La méthode adoptée prend en compte une enquête réalisée dans dix régions associant 1842 individus comme échantillon.*

*Les résultats obtenus des démarches adoptées, font état des motivations des artisans basées surtout sur l'enrichissement rapide. Ce qui conduit à des incidences socioéconomiques et environnementales du milieu. En effet, des mesures réglementaires prises par l'Etat ivoirien à partir du Programme National de la Rationalisation de l'orpaillage (PNRO), a permis de limiter partiellement les impacts et autoriser la fermeture de 429 sites illégaux. Cependant malgré les mesures souvent répressives, les sites d'orpaillage n'ont cessé d'être recolonisés par les populations riveraines.*

**Mots-clés :** *Milieu rural ivoirien, Programme National de la Rationalisation de l'Orpaillage, Orpaillage, Côte d'Ivoire.*

**Abstract:** *The analysis of the profound changes made today on the living environment, leads us to measure the extent of the economic situation in rural areas. This is the case of Côte d'Ivoire where the dynamics of gold panning continues to grow among the population. It shows that more than 77% of the national territory is concerned by this profession and more than 500,000 people take part in this activity. In fact, in this study, the objective is*

*to present the dynamics of gold panning and its socio-economic and environmental impact in rural Ivory Coast. The method adopted takes into account a survey conducted in ten regions associating 1842 individuals as a sample.*

*The results obtained from the approaches adopted, show the motivations of the artisans based mainly on the rapid enrichment. This leads to socio-economic and environmental impacts of the environment. In fact, regulatory measures taken by the Ivorian State from the National Program for the Rationalization of Gold panning (PNRO), allowed to partially limit the impacts and allow the closure of 429 illegal sites. However, despite the often repressive measures, gold panning sites have continued to be recolonised by local populations*

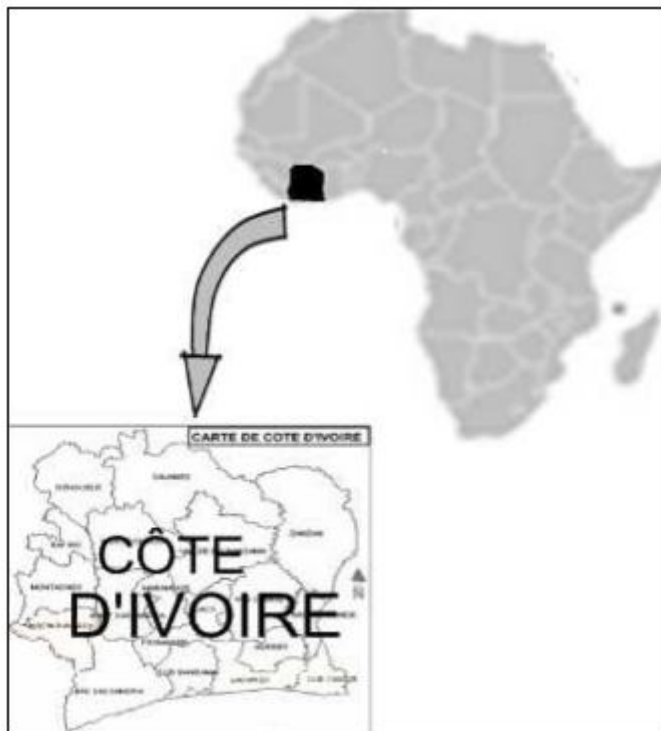
**Keywords:** *Rural Ivory Coast, National Program for the Rationalization of Gold panning, Gold panning, Ivory Coast*

## **Introduction**

L'industrie minière extractive constitue une source d'alimentation de certaines économies dans le monde et en Afrique Sub-Saharienne et se présente comme un moteur de développement socioéconomique (Diallo, 2014). En effet, l'exploitation minière à grande ou petite échelle se présente de nos jours comme un grand marché de travail sur le continent africain.

L'orpaillage comme source d'enrichissement ou de désagrément, s'apprécie suivant les intérêts individuels ou collectifs. Même s'il est considéré comme une nuisance pour certains, pour d'autres c'est un moyen de lutte contre la pauvreté et donc de subsistance (Goh, 2016 ; Sangaré, 2016). En Afrique, la recherche de métaux précieux tels l'or ou le diamant est devenue un fait récurrent à cause de la découverte de nombreux sites miniers. Que ce soit en Afrique du Sud, en Angola, en Guinée ou en Côte d'Ivoire, la prolifération des sites illicites ne fait guère de doute. Au niveau de la Côte d'Ivoire (Carte n°1), l'engagement de l'État à réorganiser ce secteur minier, se présente comme une nécessité aux vues des investissements consentis par les sociétés minières.

### Carte n°1 : Localisation de la Côte d'Ivoire



*Réalisation : Moussa D. 2018*

Parallèlement aux industries minières, se développe une activité artisanale qui ne cesse de prendre de l'ampleur au fil des ans dans différentes régions du pays. A la faveur des crises sociopolitiques entraînant l'absence de l'administration minière dans les régions du Nord et de l'Ouest du pays, l'on a assisté à l'intensification de l'orpaillage sur plus de 77% du territoire et une ruée massive des populations vers cette activité (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014). Cette situation s'est amplifiée avec l'arrêt de la délivrance d'autorisations permettant sa pratique officielle par l'administration minière. Ce qui a entraîné une croissance des sites d'extraction de manière anarchiques sur toute l'étendue du territoire national. Pour le Ministère de l'Industrie et des Mines (2014), vingt-quatre régions sont aujourd'hui concernées par cette activité illicite et plus de 500 000 personnes vivent de ce secteur, principalement en milieu rural. Cette affirmation est aussi soutenue par Goh (2016). En effet, cette dynamique a suscité la mise en place d'un Programme de

rationalisation de l'Orpaillage afin de réglementer et réorganiser la filière. Face à cette dynamique de l'orpaillage nous sommes tentés de nous poser la question suivante : quel est l'impact de cette activité sur le cadre de vie de la population ivoirienne ?

La réponse à cette interrogation nous amène aux questions subsidiaires suivantes :

- quelles sont les motivations à la pratique de l'orpaillage en Côte d'Ivoire ?
- quelles sont ses incidences au plan socioéconomique et environnemental?
- quelle est la réaction de l'Etat face aux désagréments engendrés par cette activité ?

## **1. Données et méthodes**

Les données utilisées dans le cadre de cette étude, sont issues de l'enquête de terrain et des données du Ministère de l'Industrie et des Mines précédées d'une documentation bibliographique. En effet, les investigations ont nécessité l'utilisation de questionnaires et fiches d'entretien auprès des autorités et des structures techniques pour mieux apprécier la réalité du terrain. Ont aussi été pris en compte, les orpailleurs, les populations riveraines, les préfectures et sous-préfectures. Notre échantillon s'est porté sur 1842 individus dont 1197 acteurs directement impliqués et 645 autres indirectement impliqués dans la profession. Dix régions d'orpaillage ont été enquêtées de manière aléatoire. Les discussions se sont focalisées autour des questions de l'identité des personnes, des avantages et inconvénients de cette activité aux plans socioéconomiques et environnementaux.

L'utilisation d'appareil photo a permis de faire des prises de vue sur le terrain et saisir la réalité des faits surtout au niveau de la dégradation de l'environnement. Des outils informatiques tels que Arcview, Adobe Illustrator, Excel et Word, ont permis d'élaborer des cartes et tableaux afin de finaliser la mise en page dactylographique.

Pour mieux apprécier la dynamique de l'orpaillage, dans notre démarche, nous avons décidé de montrer les motivations des orpailleurs pour cette activité artisanale avant de mettre en exergue l'impact de sa dynamique sur le cadre de vie des populations. Cela

amène donc à statuer sur les actions menées par l'Etat pour réglementer et réorganiser la filière afin de limiter ses incidences néfastes.

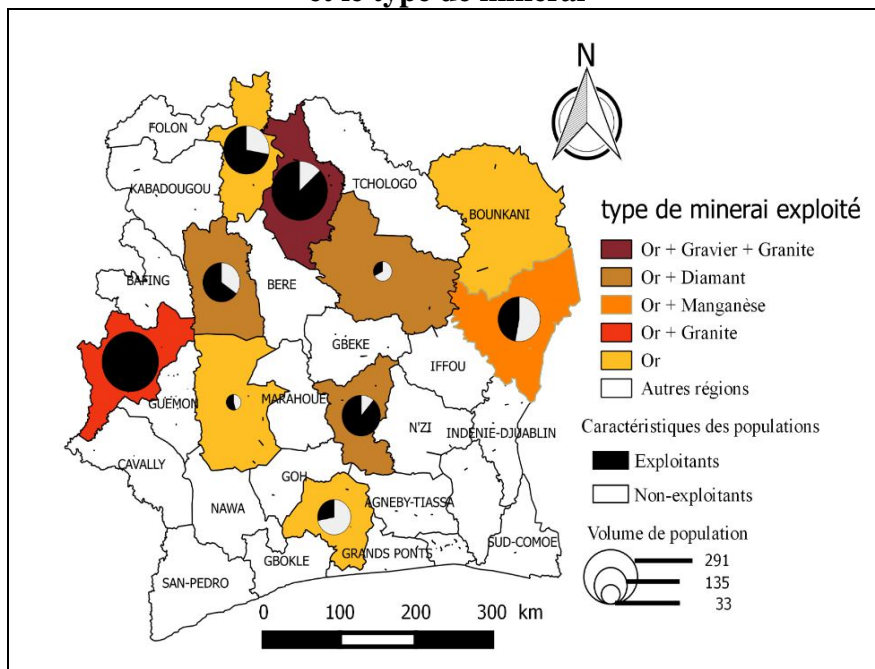
## 2. Résultats

La démarche adoptée dans cette étude permet d'analyser les motifs d'intéressement à cette activité illicite, les impacts socioéconomiques et environnementaux et les mesures gouvernementales à ce sujet.

### 2.1. Les sources de motivation liées au développement de l'orpaillage en Côte d'Ivoire

Malgré les mesures répressives de ces dernières années, les orpailleurs ne semblent pas être prêts à abandonner cette activité. Sur 1842 personnes enquêtées, 1197, soit 64,98% ont confirmé travailler encore dans l'artisanat minier illégal. 35,02% exercent par ailleurs, une activité indirectement liée à cette activité (Carte n°2).

**Carte n°2 : Répartition des personnes enquêtées selon leur statut et le type de minerai**



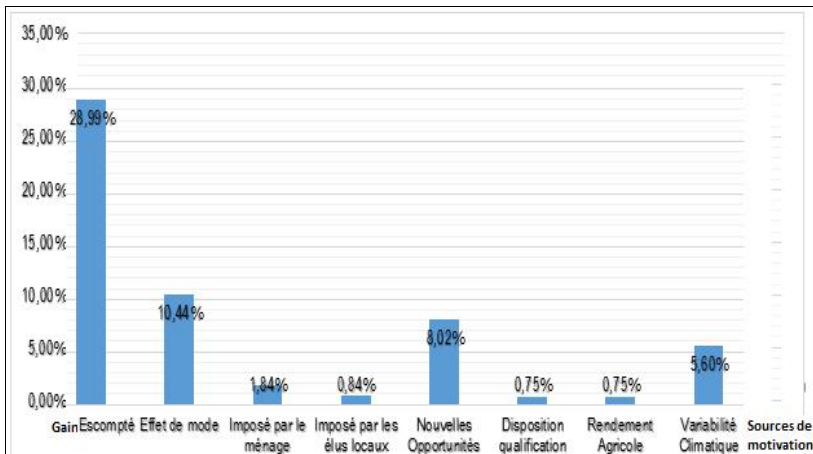
Réalisation : MOUSSA D., 2017.

Pour ces populations, le droit légitime à la terre est considéré comme un alibi valable à l'occupation des sites miniers. Alors que la loi n°2014-138, portant code minier en son article 1, stipule que le propriétaire du sous-sol en Côte d'Ivoire est l'État (République de Côte d'Ivoire, 2014). La question reste cependant, à savoir si réellement les campagnes de sensibilisation sur la possession et l'exploitation des ressources naturelles portent effectivement leurs fruits.

Par ailleurs, en dehors de cette motivation, environ 27% des artisans disent qu'ils viennent à l'activité à cause du « gain rapide ou escompté » comme le montre le graphique n°1. Pour eux cette activité permet de s'enrichir dans un bref délai comme certains prédécesseurs de la localité. En fait l'exemple d'une seule personne devenue riche à partir de l'orpaillage, est une source de motivation pour des centaines de personnes.

Les motivations liées à l'effet de mode et de détection de nouvelles opportunités, sont aussi évoquées par ces acteurs. Elles représentent respectivement 10,44% et 08,02% des avis des acteurs interviewés. En milieu rural l'activité étant basée sur l'agriculture, toute mutation brutale influence la mise en valeur des terres. C'est le lieu de mentionner la croissance des effectifs des orpailleurs lors des changements ou perturbations des saisons entraînant une baisse considérable des rendements de production. 5,60% ont transité vers l'orpaillage à cause de la rareté des pluies qui affectent les rendements agricoles.

## Graphique n°1: Source de motivation liée à la pratique de l'orpaillage en Côte d'Ivoire



Réalisation : MOUSSA D, 2016.

Dans l'activité agricole, la baisse du volume de production des cultures commerciales telles que le café et le cacao, a souvent entraîné une reconversion vers l'extraction minière clandestine. En effet cette activité constitue pour eux, un recours indéniable pour compenser les pertes de devises survenues pendant la vente de produits agricoles (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014 ; Goh, 2016).

Aussi, faudrait-il mentionner que la persistance de l'orpaillage en Côte d'Ivoire est surtout due aux contreperformances du PNRO. Au niveau des cinq objectifs fixés par ce programme, il convient de dire que seulement trois ont été réalisés. Les deux derniers objectifs qui respectivement abordaient, les questions de la formation et de l'encadrement des orpailleurs, la prise en compte des impacts sur l'environnement et sur l'homme n'a pas été réalisée. Or ces deux points constituent, des facteurs essentiels au succès de ce programme et permettent de contrôler à un niveau plus élevé, l'orpaillage illicite et ses impacts sur l'environnement et le mode de vie des populations riveraines.

En outre, la lenteur de l'État à délivrer les autorisations d'exploitation aux orpailleurs, le coût élevé de ces autorisations et le taux insignifiant d'autorisation délivré (30%) et non-fonctionnelle sont autant de raisons qui incitent à la clandestinité. Toutes ces motivations poussent à un engouement vers les sites miniers illégaux et créent des incidents

considérables sur l'environnement et le cadre de vie des populations locales.

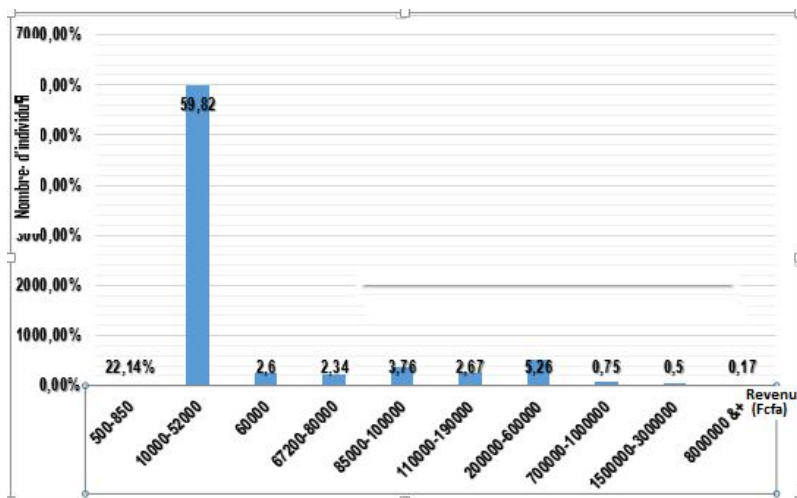
## 2.2. Les impacts socio-économiques et environnementaux de l'orpaillage

Ces incidences constituent un poids énorme sur la société compte tenu du caractère artisanal de cette activité.

### 2.2.1. Au niveau économique

L'effectif des orpailleurs en Côte d'Ivoire est d'environ 500 000 personnes selon le Ministère de l'Industrie et des Mines (2014). Les motivations d'ordre matériel (argent) qui attirent ces populations, sont souvent illusoire dans la mesure où plusieurs d'entre eux n'arrivent parfois pas à subvenir à leurs besoins quotidiens. Les investigations menées à l'échelle de dix régions confirment cette hypothèse. Sur 1197 personnes directement impliquées dans ce secteur, plus de 80% ont un revenu mensuellement inférieur au SMIG actuel qui est de 60 000 F CFA en Côte d'Ivoire (Agence d'Etude et de Promotion de l'Emploi et Institut National des Statistiques, 2014). Seulement, 3% perçoivent une rémunération égale au SMIG et 15% au-delà du SMIG comme l'indique le graphique n°2.

**Graphique n°2: Répartition des exploitants selon le revenu mensuel (%)**



Réalisation : MOUSSA D., 2016.

L'effectif important des personnes ayant un revenu inférieur au SMIG, ne constitue pas un obstacle à la pratique de cette activité artisanale au détriment de la production agricole. L'on assiste régulièrement à un abandon des plantations au profit des mines. Ce qui contribue à une baisse du volume de production agricole au niveau régional et entraîne des pertes de devises par les groupements coopératives agricoles.

### ***2.2.2. Au niveau social***

Un tissu économique assez diversifié se développe autour des sites d'orpaillage. Il s'agit des artisans miniers, des commerçants, des restaurateurs et plusieurs autres petits métiers. Les sites deviennent ainsi un cadre d'insertion socioprofessionnel des populations riveraines même si les revenus sont en majeure partie inférieurs au SMIG. La situation du chômage est donc résolue chez les jeunes parce que chacun trouve de quoi s'occuper. Cependant, le caractère archaïque et pénible du métier se solde parfois par des accidents invalidants. Plus de 75% de la population interrogée affirme être quotidiennement confronté aux cas d'accidents (accident de l'œil et de moto, blessure par cailloux et par marteaux). La course effrénée vers le matériel (la fortune) conduit souvent au drame de tout genre (agression, vol, viole, etc.) qui occasionnent des pertes en vie humaine comme le témoigne 60 % des personnes enquêtées. Il ne faut pas ignorer les victimes des éboulements de terrain qui créent la détresse dans nombres de familles.

C'est donc un ensemble de situations déplorables qu'on constate au niveau socioprofessionnel et environnemental dans les sites d'orpaillage malgré l'engouement des populations riveraines.

### ***2.2.3. Au plan environnemental***

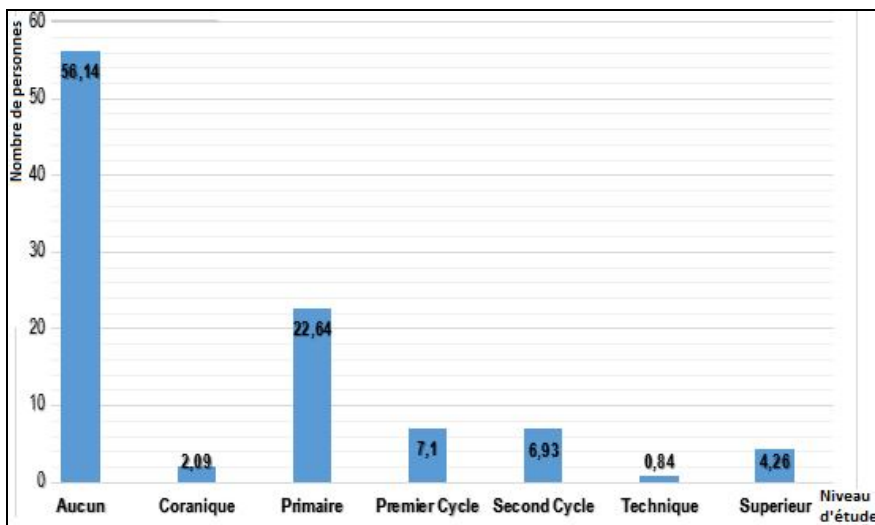
Plusieurs facteurs sont à l'origine de la dégradation de l'environnement. Le bas niveau d'instruction et le manque d'encadrement des orpailleurs sont autant d'orientations qui puissent nous permettre de comprendre ce désagrément.

#### ***2.2.3.1. Faible niveau d'instruction des orpailleurs***

Au regard du graphique n°3 établi à partir des données de l'enquête (dans dix localités du pays), il ressort que plus de 56,14% des acteurs du secteur n'ont aucun niveau d'instruction, contre 23% qui ont le niveau primaire. Nous notons également 2% issus des écoles

coraniques, 15% du secondaire et seulement 4,26% ayant atteint le supérieur. Cette répartition de la population suivant le niveau d’instruction, montre un niveau intellectuel assez faible dans ce corps de métier. En effet, pour la plupart, le faible niveau intellectuel constitue un obstacle aux règles élémentaires de la préservation de l’environnement. Cela conduit à l’ignorance des incidences graves sur le milieu, étant donné que pour eux, l’objectif à atteindre est le gain, c’est à dire « l’argent rapide »

**Graphique n°3 : Niveau d’instruction des orpailleurs (%)**



Réalisation : MOUSSA D., 2016

Nous pouvons qualifier ce secteur d’analphabète compte tenu de l’effectif important des personnes sans instruction. Ils comprennent difficilement que les moyens archaïques (pioche, machette, daba, houe et produits chimiques) dont ils usent, sont néfastes à l’environnement. Les enquêtes révèlent malheureusement que 42% d’individus pensent que leur activité dégrade faiblement l’environnement (Tableau n°1).

**Tableau n°1: Appréciation du niveau de dégradation de l'environnement**

Appréciation	Hommes	%	Femmes	%	Total	%
Très élevé	80	7,87%	43	4,23%	123	12,10%
Élevé	109	10,72%	100	9,85%	209	20,57%
Moyen	100	9,84%	153	15,06%	253	24,90%
Faible	46	4,53%	68	6,69%	114	11,22%
Très faible	126	12,40%	191	18,80%	317	31,20%
<b>Total</b>	<b>461</b>	<b>45,37%</b>	<b>555</b>	<b>54,62%</b>	<b>1,016</b>	<b>99,99%</b>

*Source : MOUSSA D., 2016.*

Ils sont par contre 32% qui sont conscient des faits, alors 25% d'entre eux pensent que comme cette dégradation est partielle, elle est acceptable. Ces différentes réactions témoignent donc de l'ignorance des orpailleurs sur les impacts environnementaux des exploitations artisanales.

**2.2.2.2. Faible niveau de formation des orpailleurs sur les risques socio-environnementaux**

En dehors du niveau d'instruction, l'on note une quasi absence de formation des orpailleurs de la part des autorités. Cela se comprend du fait du caractère informel et clandestin de cette activité. Le matériel et la méthode utilisés sont inadéquats et créent de profondes dégradations du milieu. Cela se comprend du fait que 87% des enquêtés affirment n'avoir pas reçu de formation ni d'encadrement dans leur profession. Cette situation déplorable impacte significativement le milieu naturel comme le montrent les photos n°1 et n°2

**Photo n°1: Trous à ciel ouvert à Kouégo (Séguéla)**



*Source : MOUSSA D., 2016.*

**Photo n°2: Destruction d'un champ de cacao à Djékanou**



*Source : MOUSSA D., 2016.*

Ces incidences entraînant une dégradation conséquente de l'environnement, ont suscité de la part de l'Etat de Côte d'Ivoire, des mesures rigoureuses pour réglementer la profession.

## 2.3. L'action de l'État à partir du Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage

### 2.3.1. Les objectifs du PNRO

En 2013 un programme triennal dénommé Programme National de Rationalisation de l'Orpaillage (PNRO) pour maîtriser les incidences de cette activité artisanale et clandestine sur l'environnement et le cadre de vie des populations, a vu le jour. Cinq objectifs principaux sont visés (Tableau n°2).

**Tableau n°2: Récapitulatif des objectifs du PNRO**

Phase	Objectifs	Contenus
Phase n°1	Phase préparatoire	Elle consiste en l'élaboration de tous les outils et instruments de gestion du programme ainsi qu'en l'installation des organes et à la sensibilisation des parties prenantes au projet.
Phase n°2	Connaissance du milieu	Il s'agit de la cartographie des sites actuels d'orpaillage en les identifiant, les localisant et les caractérisant. Par ailleurs, cette phase porte sur le recensement des orpailleurs.
Phase n°3	Classification et organisation	Cette phase porte sur le traitement des données collectées en vue de déterminer le sort à réserver à chaque site (déguerpissement immédiat ou réorganisation et maîtrise de l'activité). Sur les sites retenus pour l'activité d'orpaillage, une fermeture temporaire sera réalisée afin de régulariser les orpailleurs par rapport à la réglementation. Ceux-ci seront encadrés et formés pour leur permettre d'exercer leur métier dans les règles de l'art.
Phase n°4	Formation et l'encadrement des orpailleurs	Il s'agit de former et d'encadrer tous les orpailleurs bénéficiaires d'autorisation d'exploitation artisanale pour conduire leur activité selon les règles de l'art.
Phase n°5	Prise en compte des impacts sur l'environnement et sur l'homme	Cette phase portera sur la mise en synergie des différents services Administratifs pour la gestion et la maîtrise des effets néfastes de l'activité d'orpaillage sur l'environnement physique et social.

*Source : Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014.*

A terme, ces objectifs devraient permettre de mettre fin à l'orpaillage illicite et de favoriser une activité plus structurée et porteuse de revenus financiers. Malheureusement, seulement trois de ces objectifs ont été réalisés contrairement au but assigné. En effet, l'orpaillage continu de s'étendre avec son cortège de désagrément qui impacte négativement sur le milieu naturel.

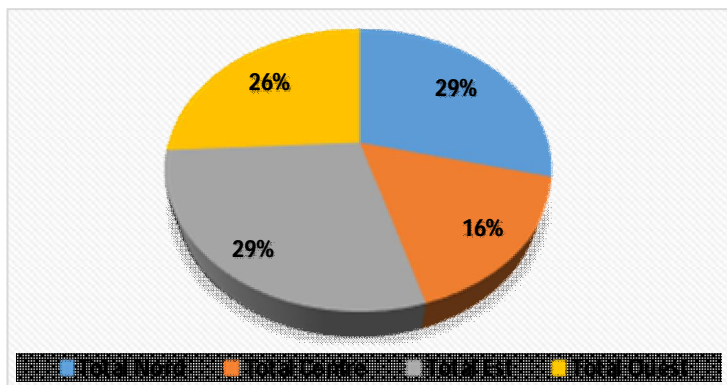
### 2.3.2. Les résultats obtenus à partir du PNRO

L'évolution croissante des sites clandestins à travers le pays, suscitera une réaction vive des autorités. Ces actions gouvernementales vont se solder par l'identification de nombreux sites qui peuvent être classifiés en trois catégories selon leur situation géographique par rapport aux zones concédées légalement par l'Etat. À l'analyse, 70% de ces sites

se trouvent à l'intérieur des périmètres des titres miniers (permis de recherches et permis d'exploitation) déjà octroyés à des opérateurs. 12% par contre, sont situés à l'intérieur des périmètres ayant fait l'objet de demande de permis de recherche. Et seulement 18 % sont en dehors des zones bénéficiant d'un permis minier ou d'une demande de permis minier, c'est-à-dire zones pouvant abriter l'activité d'orpaillage (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014).

Ce programme a permis d'identifier et de fermer temporairement sur l'ensemble du territoire national 429 sites d'orpaillage illicite. Des quatre grandes zones d'étude, les zones Nord et Est concentrent le nombre important de sites, soit 29% des sites identifiés. La zone ouest avec 26% de taux de couverture, connaît une évolution importante de l'activité suite à la crise socio-politique des années 2002 qui a impacté négativement les emplois des populations de la zone. L'orpaillage se présente pour eux comme une aubaine face à la crise économique persistante. La baisse des rendements agricoles dans le Centre, a entraîné des mutations dans l'activité professionnelle ; ce qui fait que désormais cette région occupe 16% des sites d'orpaillage du pays (Graphique n°4).

**Graphique n°4 : Répartition des sites d'orpaillage par zone d'étude**



*Source : Ministère des Mines et de l'Industrie, 2014.*

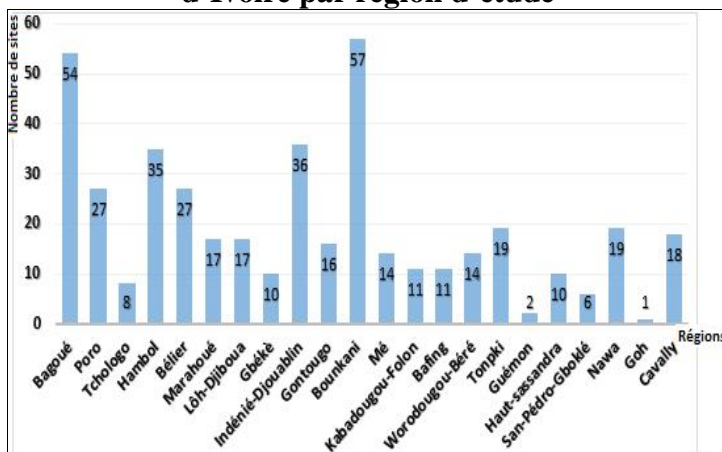
Au niveau régional, le Nord a un taux de développement de l'orpaillage beaucoup plus important que les autres régions du pays. À ces régions de fortes densités, s'ajoute celle de l'Indénié-Djouablin. En outre, plus de 66% des régions impactées par l'orpaillage se

localisent dans le Nord du pays et représentent 24% de l'ensemble des régions affectées par cette activité de nos jours. A cet effet, l'intensification de cette activité ces dernières années dans ces régions est liée aux crises socio-politiques et militaires de 2002 (Ministère de l'Industrie et des Mines, 2014). A cette période, dans le Nord, l'absence de l'administration a fait de cette activité, un moyen de subsistance pour plusieurs familles restées dans ces régions.

En dehors de la région nord, des zones moyennement impactées par cette activité sont les régions du Centre, de l'Est et de l'Ouest du pays telles que : la Marahoué, le Lôh-djiboua, le Gbèkè, la Mé, le Tonkpi, le Haut-Sassandra et le Cavally. Elles sont toutes des zones forestières en dehors du Centre (préforestière) et représentent 56% des sites d'orpaillage. C'est aussi le lieu de souligner que la densité de l'économie agricole dans ces régions, avec la prédominance du café et cacao qui subit parfois le poids de l'orpaillage, engendre des baisses de rendement.

Au bas de l'échelle, se trouvent les régions de faible densité d'orpaillage. Elles sont généralement au voisinage des deux autres types de régions, c'est-à-dire les régions de fortes intensités et de moyennes intensités. Elles comptent près de 1/3 de l'ensemble des régions affectées par le développement de l'orpaillage (Graphique n°5).

**Graphique n°5 : Répartition des sites d'orpaillage en Côte d'Ivoire par région d'étude**



Source : Ministère des Mines et de l'Industrie, 2014.

Au regard de tous ces résultats, il convient de mentionner que le PNRO a permis de contrôler partiellement la question de l'orpaillage en Côte d'Ivoire. Des sites ont été identifiés, d'autres fermés temporairement sur l'ensemble du territoire national. Cependant, au lendemain de cette vive campagne, des sites ont été recolonisés. Ce qui sous-entend que les actions qui ont été entreprises par l'Etat restent très fébriles.

### **3. Discussion**

La problématique de la rationalisation de l'orpaillage fait l'objet de plusieurs débats politiques, économiques et sociaux en Côte d'Ivoire et a suscité la mise en place d'un programme de rationalisation (PNRO) en 2013 (Ministère des Mines et de l'Industrie, 2014). L'objectif visé était de légaliser et réglementer une activité illicite artisanale afin qu'elle soit respectueuse des règles du métier afin de préserver l'environnement. Ailleurs au Mali, une action synonyme à la politique ivoirienne fut menée par le gouvernement. Pour CORENS (2013), cette action visait deux objectifs majeurs qui sont, le déguerpissement des orpailleurs et les contraindre aux activités agricoles.

Quand bien même les objectifs diffèrent au niveau du programme, les moyens et méthodes utilisés semblent les mêmes (déguerpissement sporadique avec les forces de l'ordre). Cependant, cette volonté des gouvernements des Pays en Développement pour la plupart, de réorganiser ce secteur d'activité ne semble pas influencer la détermination de ces acteurs. En Côte d'Ivoire le Ministère des Mines et de l'Industrie (2014), fixe leur nombre à plus de 500 000 personnes. Ailleurs, pour l'ONUDI (2009), le nombre des orpailleurs varie selon les pays. Il est de 140 000 en Guinée, 30 000 au Niger, 50 000 au Sénégal et environ 200 000 artisans au Mali.

Des motivations diverses justifient cette ruée massive sur les sites miniers. Si la hausse des prix de l'once d'or (Thomas, 2013 ; Diallo, 2014), est évoquée comme le principal moteur, il importe de souligner qu'au niveau régional et local, d'autres raisons sont évoquées par les acteurs. Le Ministère de l'Industrie et des Mines ivoiriennes (2014) pense plutôt que la succession des crises socio-politiques ces dernières années en Côte d'Ivoire associée à la hausse du prix de l'once et à l'absence de l'administration dans plusieurs régions, justifient cet

essor. Selon notre enquête au niveau de la motivation, le gain vient en première position, ensuite l'effet de mode, la détection de nouvelles opportunités et la rareté des pluies qui affectent les rendements agricoles. A Hiré, dans la Région du Lôh-djiboua au Centre-ouest du pays, la pratique de l'orpaillage est motivée par un certain nombre de facteurs (Kouadio, 2008). Pour l'auteur, la ruée vers l'or dans cette partie du pays, est due à la diffusion de l'information et l'effet de mode (55%), les besoins économiques de la famille (23,33%), la famille toute entière s'y est tournée pour assurer sa survie (19,33%) et le silence des autorités administratives (24%).

Le dernier facteur évoqué à Hiré est assez déterminant car le silence des autorités conduit à de multiples conséquences socio-environnementales. La croissance de l'orpaillage sur plus de 77% du territoire national évoquée par le Ministère de l'Industrie et des Mines (2014), influence considérablement le recul du couvert végétal ivoirien. Sur la base des données du Ministère des Mines et de l'Industrie (2014), dans le cadre du PNRO, les sites d'orpaillage recensés ont une superficie comprise entre 0,5 et 10 hectares. À l'analyse, sur les 429 sites identifiés au niveau national, 75% ont des superficies supérieures à 5 hectares, tandis que 25% ont des superficies comprises entre 0,5 et 5 hectares. Cela montre le niveau de dégradation spatiale de cette activité. En Guyane par exemple, il est mentionné que l'orpaillage touche environ 200 hectares de forêts chaque année (Schimann, 2005). Au Pérou, c'est près de 90% des surfaces qui ont fait l'objet de concessions minières depuis 1990, soit près de 14 000 km<sup>2</sup> ; ce qui représente 11% de la superficie du pays (Deshaies, 2009).

En dehors des impacts environnementaux, les problèmes sociaux sont récurrents. Pour le PNUE (1990), depuis 1990, au moins dix-huit conflits violents ont été alimentés par l'exploitation des ressources minières. En Côte d'Ivoire et plus précisément dans la région de la Marahoué, Goh (2016) souligne que l'exploitation artisanale de l'or a occasionné des affrontements entre populations autochtones et allogènes faisant plus de trois morts (les populations évoquant 20 cas de décès) en 2013. Au Burkina-Faso, Lougue et Dao (2006), évoquent les mêmes cas d'affrontement entre orpailleurs du site de Fafora et la population autochtone. Pour ces auteurs, les autochtones reprochent

aux orpailleurs de pratiquer un déboisement intensif, de leur manquer de respect et à leurs lieux sacrés et enfin de voler leurs volailles. Ils les accusent également de délits d'adultère.

## **Conclusion**

Il faudra retenir de l'activité de l'orpaillage en Côte ivoire, une exploitation artisanale et illégale en général. En effet, compte tenu de ce mode de fonctionnement, il se présente comme un danger pour l'environnement quand bien il est pourvoyeur d'emplois. C'est en cela que l'application rigoureuse des mesures adoptées par le PNRO s'avère une nécessité pour faire de cette activité, une autre source de développement en milieu rural ivoirien.

## **Bibliographie**

AGEPE, INS, 2014, *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et le travail des enfants*, Rapport descriptif sur la situation de l'emploi, Rapport final, RCI, 113 p.

CORENS, 2013, La ruée vers l'or ne fait pas que des heureux, *Revue de presse*, p. 1-15.

DESHAIES Michel, 2009, *L'or controversé de Transylvanie*, *Revue Géographique de l'Est*, Vol. 49, 1 (2009), Paris, 18 p.

DIALLO Laouratou, 2014, *Industrie minière: enjeux et perspectives de développement durable en Afrique subsaharienne cas de la république de Guinée*, Thèse de doctorat, Université Hassan 1<sup>er</sup> Maroc, laboratoire de recherche sur les énergies renouvelables, la compétitivité et la géopolitique, 448 p.

GOH Denis, 2016, « L'exploitation artisanale de l'or en Côte d'Ivoire: la persistance d'une activité illégale », *European Scientific Journal*, Édition No.3. vol.12, 19 p.

LOUGUE K. M. et DAO M., 2007, *La problématique sociale et sanitaires sur les sites d'orpaillage de Siguinvoussé et de Tauwaka au Burkina Faso : la question des IST et du Vih/Sida*, IRD, Paris, p. 17-23.

MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, 2014, *Rapport d'état du programme de rationalisation en Côte d'Ivoire*, Version du 25/09/2014 à 21h25, 17 p.

ONUUDI, 2009, *Atelier sous régional d'information des pays de l'Afrique de l'ouest Francophone sur les problèmes liés à l'orpaillage*, Grand Hôtel de Bamako, 8-10 Décembre 2009, rapport de synthèse, 34 p.

PNUE, 2009, *Du conflit à la consolidation de la paix; Le rôle des ressources naturelles et de l'environnement*, Nairobi, rapport PNUE 2009, 14 p.

RÉPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE, 2014, Loi N°2014-138 du 24 mars 2014 portant code minier, 44 p.

SANGARÉ Oumar, 2016, *Rôle de l'orpaillage dans le système d'activités des ménages en milieu agricole : cas de la commune rurale de Gbomblora dans la région sud-ouest du Burkina Faso*, Mémoire de Master, Université LAVAL, Québec, Canada, 182 p.

SCHIMANN Heidy, 2005, *Impact de perturbations liées l'orpaillage sur l'évolution des communautés et fonctionnalités microbiennes d'un sol*, Thèse de Doctorat, École Nationale du Génie Rural des Eaux et des Forêts (ENGREF), Guyane, HAL, archives-ouvertes, 104 p.

THOMAS Frédéric., 2013, *Exploitation minière au Sud; Enjeux et conflits*, Alternatives Sud, Paris, 16 p.

## TABLE DES MATIERES

Sommaire .....	1
Comité scientifique .....	2
Comité de lecture .....	2
Comité de rédaction .....	2
Préface .....	3
Avant-propos .....	6
Introduction générale .....	9
<b>Première partie : Milieu naturel et dynamique des paysages</b> .....	<b>14</b>
1. Impacts des espaces verts sur le climat urbain : le cas de la ville de Lomé .....	15
2. Analyse de la dynamique des écosystèmes cultivés pour un essai d'évaluation de leur niveau de productivité : cas des agro-écosystèmes du Sud de la Région de Maradi (Niger) ..	30
3. Exploitations aurifères artisanales et dégradation des écosystèmes naturels à Hiré, Ouest de la Côte d'Ivoire .....	54
4. Perception sociale de la réserve de faune d'Abokouamékro et dégradation du couvert végétal (Côte d'Ivoire) .....	78
5. Agriculture intelligente comme stratégie d'adaptation a la variabilité climatique dans le Centre-Nord de la Côte d'Ivoire : applicabilité et fonctionnalité .....	92
6. Inadéquation entre facteurs écologiques et occupation humaine des espaces côtiers : cas des berges périalagunaires du Chenal-de-Cotonou .....	117
7. Variabilité pluviométrique et évolution des calendriers cultureaux rizicoles dans la région de Gbêké (Centre de la Côte d'Ivoire) .....	141
8. Estimation de la population par télédétection et SIG au Sud-Ouest du bassin versant de l'Ouémé supérieur au Bénin ....	171
9. Pollution atmosphérique par rejet de gaz d'échappement à Abidjan (Côte d'Ivoire) .....	190

10. L'arboriculture fruitière au Nord-Kloto (Sud-Ouest du Togo): rôles et contraintes .....	206
11. Traits morphologiques et production en fruits de <i>Lophira lanceolata</i> Tiegh. Ex Keay (Ochnaceae) au Bénin .....	228
12. Hydrologie de la rivière Oti (Nord-Togo) : perspectives dans le contexte démographique croissant et du réchauffement climatique actuel .....	247
<b>Deuxième partie : Ruralités : entre mutations et conflits ....</b>	<b>281</b>
13. Crise caféière et cacaoyère et dynamique de l'hévéaculture dans le département de Bocanda (Centre-Est de la Côte d'Ivoire) .....	282
14. Apport de SIF pour une saine gestion foncière dans la préfecture de l'Ogou au Togo : étude prospective .....	301
15. La culture hydroponique, un apport à l'alimentation scolaire dans le district d'Abidjan .....	321
16. Organisations rurales paysannes et mutations socio-économiques dans le canton d'Amoussimé au Togo .....	336
17. Dynamique pastorale et émergence des conflits dans la région de Hadjer-Lamis, un milieu semi-aride du Tchad ...	354
18. Croissance démographique et dynamique foncière des espaces ruraux périurbains du canton d'Agome Kpalimé dans la préfecture de Kloto au Togo .....	374
19. Mutations dans la gestion des terroirs soudano-sahéliens tchadiens : cas du terroir de Guégou .....	407
20. Pratiques de gestion durable des terres agricoles dans la commune de Glazoué, un milieu de transition climatique au Bénin .....	426
21. Lac Zowla, un plan d'eau lagunaire en dégradation au Sud-Togo .....	450
22. Les maraîchers du canton de Soumdina en pays Kabiyè (Nord-Togo) : entre sédentarité et mobilité .....	475

23. La dynamique de l'orpaillage et l'évolution socio-économique et environnementale en milieu rural ivoirien .....	500
24. Les déterminants de la production maraichère dans la commune de Bouaké .....	519
<b>Troisième partie : Sociétés, environnement et migration ....</b>	<b>543</b>
25. Difficultés d'approvisionnement en eau potable dans la préfecture de Kpendjal (extrême Nord-Togo) .....	544
26. La réorientation des trajectoires thérapeutiques des enfants malades de l'ulcère de buruli dans le district sanitaire de Béoumi (Centre de la Côte d'Ivoire) .....	568
27. La question de la population dans les déterminants de l'insécurité alimentaire en Côte d'Ivoire : l'exemple de la région du N'zi .....	593
28. Les réflexes prioritaires des élus locaux des ex-zones sous contrôle de la rébellion en Côte d'Ivoire : l'exemple de la région du Poro .....	608
29. Se nourrir dans les villes des pays du sud : pratiques et offres alimentaires .....	625
30. Migrations européennes précoloniales ou africaines postcoloniales et prise en compte de la culture-juridique-locale dans l'organisation des sociétés africaines .....	643
31. Changement climatique et stratégies paysannes d'adaptation dans la préfecture de l'Ogou (Plateaux-Est, Togo) .....	673
32. Contribution à l'histoire de la migration des Tcharè à travers le rapport Jardillier de 1932 .....	688
33. Croissance démographique et mutations socio-économiques dans l'Est de la Région des Plateaux au Togo .....	707
Table des Matières .....	728